

Béni Méllal le 19 Mars 2013

Compte-rendu de

La Journée Nationale du consommateur édition 2013

Organisée au niveau de la région TADLA AZILAL

1-Date : Le 14 Mars 2013

2-Lieu: la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Beni Mellal (Amphi 4)

La Délégation du Commerce et de l'Industrie de Beni Mellal à organisé le jeudi 14 Mars 2013 en collaboration avec l'Université Sultan Moulay Slimane et les associations de protection du consommateur de la région Tadla Azilal, la journée Nationale du consommateur sous le thème « **Ensemble pour la protection des droits du consommateur : intérêts économiques, représentativité et écoute** ».

3-Objectifs escomptés: Présenter les différentes dispositions de la loi 31-08 édictant des mesures de protection du consommateur notamment celles relatives à la protection de ses intérêts économiques, de représentativité et à l'écoute , aux clauses abusives et aux pratiques commerciales déloyale ainsi qu'aux crédits à la consommation et immobiliers.

4- Bilan de cette manifestation

LE Bilan de cette manifestation peut être résumé comme suit :

Ville	Nombre de jours	Nombre de conférences	Nombre témoignages	Nombre de visites	Nombre de tables rondes	Nombre d'ateliers	Nombre de participants
Beni Mellal	01	10	00	00	00	00	185

5-Programme de la journée :

Lieu : la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Beni Mellal (Amphi 4)

1-Matinée	
09h00 - 09h30 :	Accueil et inscription
09h30– 09h45 :	Allocutions d'ouverture : Discours d'ouverture Film institutionnel Délégation du commerce et de l'industrie de Beni Mellal L'université Sultan Moulay Slimane Les associations de protection du consommateur de la région Tadla Azilal
09h45 - 10h00 :	Thème 1 : les objectifs de la loi 31-08 édictant les mesures de protection du consommateur - Animé par M. RAFIK Mohamed président de l'association Ain Asserdoun pour la protection du consommateur
10h00 - 10h15 :	Thème 2 : Protection du consommateur contre les clauses abusives - Animé par Maître Mustapha Madani. Avocat à Beni Mellal.
10h15 - 10h30 :	Thème 3 : Le rôle de la Délégation du commerce et de l'industrie de Beni Mellal dans la surveillance du marché. Présenté par M. HAMID SAID chef du service commerce à DPCI de Beni Mellal.
10h30 - 10h45 :	Pause Café
10h45 - 11h00 :	Thème 4 : Le rôle de l'ONSSA dans la protection du consommateur présenté par : Dr Wafaa El Yachtoumi.
11h00 - 11h15 :	Thème 5 : l'utilisation des pesticides : quelle assurance pour le consommateur. Animé par M. Ahmad KASSABI président de l'association AMPOC-Fkih Ben Salah.
11h15 - 12h00 :	Débats
2- L'après-midi	
15h00 - 15h30 :	Accueil et inscription
15h30 – 15h45 :	Allocutions d'ouverture : L'Université Sultan Moulay Slimane Délégation du commerce et de l'industrie de Beni Mellal
15h45 - 16h00 :	Thème 1 : les crédits à la consommation - Animé par Maître Hicham CHAIRA
16h00 - 16h15 :	Thème 2 : Protection pénale du consommateur - Animé par Maître Mohamed RITAB
16h15 - 16h30 :	Thème 3 : Le rôle de la police judiciaire dans la protection du consommateur. Présenté par Maître Said HATMAN.
16h30 - 16h45 :	Pause Café
16h45 - 17h00 :	Thème 4 : Emballage alimentaire et sécurité des consommateurs. Animé par Pr. Hafida HANINE, enseignante-chercheuse à la Faculté des Sciences et Techniques – Université Sultan Moulay Slimane.
17h00–17h15 :	Thème 5 : L'obligation de la garantie et les services après vente. Animé par Pr. Farid KHALIDI, enseignant-chercheur à la Faculté Polydisciplinaire – Université Sultan Moulay Slimane
17h15–18h00 :	Débats et clôture de la journée

